



INTERVIEW

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas : « Nos rapports avec la Banque mondiale et la BAD sont fructueux »



La ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Partenaires de longue date du Congo, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont exprimé, il y a quelques semaines, leur disponibilité d'accompagner Brazzaville dans la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026. Les

deux institutions financières appellent en même temps le gouvernement congolais à poursuivre les réformes dans les secteurs porteurs pour soutenir ce nouveau challenge. Dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, la ministre de l'Economie, du

Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, revient sur les principaux axes de cette coopération indispensable au succès de l'action gouvernementale pour le compte du département dont elle a la charge. [Page 7](#)

EMPLOIS

L'appui du BIT pour la révision du code du travail



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

Le ministre d'Etat chargé de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a échangé le 28 avril à Brazzaville avec la directrice du bureau-pays de l'Organisation internationale du travail, Ntéba Soumano, sur les dossiers de coopération entre les deux parties.

Le Congo sollicite, en effet, l'appui du Bureau international du travail (BIT) dans la révision du code du travail, l'élaboration de la politique nationale de prévention des risques professionnels et du programme pays pour le travail décent. [Page 16](#)

FÊTE DES TRAVAILLEURS

La CSC réclame la création des emplois

Le secrétariat confédéral de la Confédération syndicale congolaise (CSC) a rendu publique une déclaration à l'occasion de la fête des travailleurs, dans laquelle il a lancé un appel à l'exécutif de créer des emplois même dans le secteur informel afin de pouvoir résorber le chômage. Il a déploré la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché national, ainsi que la non tenue des négociations sur les conventions collectives à cause de la double crise économique et sanitaire du coronavirus covid-19. [Page 5](#)

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Les femmes candidates affûtent leurs armes



Emilienne Raoul (à gauche) lors de l'ouverture de la formation/Adiac

Le Centre de promotion de la femme en politique a ouvert, le 29 avril, une série de formations au profit des candidates aux élections législatives et locales de juillet prochain. L'objectif visé est d'outiller les femmes pour qu'elles puissent mieux affronter ces échéances électorales. Un appel a été lancé aux différentes formations politiques de respecter le quota de 30% dédié aux femmes candidates. [Page 2](#)

EDITORIAL

Attention, la troisième !

ÉDITORIAL

Attention, la troisième!

Ce 2 mai, la guerre en Ukraine est entrée dans son troisième mois. Déclenchée le 24 février par Moscou dans le but, déclarait le président russe Vladimir Poutine, de « démanteler » et « dénazifier » un voisin ukrainien accusé d'être le poste avancé des visées « hégémoniques » de l'Otan, elle oppose désormais bien plus que les deux belligérants. Elle s'internationalise sous nos yeux et pourrait glisser vers un conflit mondial de grande ampleur.

D'un côté nous voyons une Russie déterminée à poursuivre son « opération militaire spéciale », de l'autre une Ukraine décidée à ne pas déclarer forfait. Avec les livraisons d'armes organisées par l'occident, la confrontation approche des frontières « otaniennes » surarmées des bords de la Russie. Le moindre incident terrestre, aérien ou naval fera entrer les deux camps dans la troisième guerre mondiale.

Si elle est cruciale, cette semaine l'est pour la communauté des nations car elle peut être le point de départ du saut dans l'inconnu redouté peu avant l'éclatement du conflit russo-ukrainien. Sur le plan économique, les désordres observés dans de nombreux secteurs montrent que le mal causé par cette guerre s'installera dans la durée. A l'échelle des pôles stratégiques autour desquels s'affairent les grandes puissances, les ressentiments cultivés depuis longtemps vont s'amplifier.

Prisonnière des puissances qui l'ont conçue et enfantée au sortir de la guerre de 39-45, faisant d'elle une instance assise sur une politique de vétos des cinq « grands », l'Organisation des Nations unies (ONU) ne peut imposer ses vues sur le cours de ces événements. A titre de rappel, le 2 mars, le vote de la résolution condamnant la Russie pour son action en Ukraine alertait que l'ONU ne pouvait remplir son mandat de la paix dès lors que la diplomatie n'avait pu empêcher la guerre.

Le plus troublant dans tout ceci est qu'une troisième guerre mondiale frapperait indistinctement les nations qui n'ont jamais, au grand jamais, développé un seul arsenal ; nations essentiellement situées dans l'hémisphère sud de notre planète vouée, si l'on n'y prend garde, à une dommageable déstabilisation.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Les partis politiques appelés à respecter les 30% dédiés aux femmes

Le Centre de promotion de la femme en politique (CPFP), que dirige Emilienne Raoul, a lancé le 29 avril à Brazzaville une série de formations à l'endroit des candidates aux élections législatives et locales de 2022. A cet effet, les femmes politiques ont invité toutes les formations politiques au respect du quota de 30% qui leur est réservé par la Constitution.



Des femmes politiques lors du lancement de la formation Adiac

Des centaines de femmes politiques venues de tous les départements du Congo prennent part à l'atelier de formation animé par des sachants, qui ouvre une série que va organiser le CPFP d'ici aux élections de juillet, au profit des femmes qui veulent s'y engager.

L'objectif est de les encadrer dans le domaine politique afin qu'elles ne soient pas toujours influencées par les hommes sur le terrain, qu'elles s'affirment en vue de le prouver ce dont elles sont capables. L'ambition du CPFP est surtout de favoriser la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, de manière à ce qu'elles contribuent au développement du pays.

A cet effet, les femmes ont décrié la discrimination dont elles subissent dans leurs formations politiques respectives, lorsque qu'il s'agit de sélectionner leurs candidatures. Elles estiment que les états-majors politiques ne respectent jamais le quota de 30% qui leur est réservé lors de l'investiture des candidats, tel que le prévoit la loi fondamentale et les dispositions sur les partis politiques. S'ap-

puant sur une étude réalisée après les élections législatives de 2017, le CPFP a fait savoir qu'aucun parti politique n'a respecté les 30% demandés.

Emilienne Raoul quitte la tête du CPFP.

Ouvrant les travaux, la présidente du CPFP a annoncé son retrait de la tête de l'organisation, après l'avoir dirigée depuis sa création il y a vingt ans. En se retirant, elle estime qu'elle a fait son temps et la jeune génération doit prendre la relève. « Après avoir passé vingt ans à la tête du Centre de promotion de la femme en politique, je vous annonce que c'est pour la dernière fois que j'assume les fonctions de présidente. Je vais céder le témoin à d'autres femmes plus jeunes. Cependant, le centre continuera ses activités. Dans les mois qui viennent, nous organiserons une assemblée générale avec celles qui voudront bien en faire partie et mettrons en place des nouvelles instances », a annoncé Emilienne Raoul.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces
: Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ognagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DURQUAP

Des réflexions en vue de la vulgarisation des instruments d'urbanisme

L'atelier relatif à l'analyse et l'appréciation du rapport d'élaboration de la stratégie de communication dédiée à la vulgarisation des instruments d'urbanisme s'est tenu le 28 avril, à Brazzaville. Organisé par la coordination du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), il a réuni toutes les parties prenantes.

La séance de travail relative à l'analyse de la stratégie de communication a permis aux participants de s'imprégner de son contenu. Cette stratégie a pour but de permettre au Congo de disposer d'un cadre décrivant les différentes approches et interventions prioritaires en matière de communication et de sensibilisation aux outils de planification urbaine auprès des différents groupes cibles. De même, elle permettra également d'améliorer la communication interne et externe du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat (MCUH) sur les outils de planification urbaine ; de faire connaître et faire-valoir le MCUH et ses missions en donnant plus de visibilité à ses outils de planification urbaine ; de développer le capital de sympathie et de confiance ainsi que de mettre en place l'image de marque et l'identité visuelle du MCUH.

« L'objectif de cette stratégie serait de faire connaître à la population l'existence des instruments d'urbanisme et leurs contenus afin de l'inciter au changement de comportement en ce qui concerne l'acqui-



sition des espaces de vie. Cette communication sera menée pour que la population comprenne que l'installation dans un espace donné ou l'occupation des sols ne dépend pas juste de la volonté de chacun », a expliqué Dan Horphet Ibiassi, Chargé de communication du Durquap.

De plus, le document examiné vise à doter le MCUH d'une stratégie de communication relative à la vulgarisation des outils de planification urbaine, à savoir les schémas directeurs d'urba-

nisme ; le code d'urbanisme ainsi que de certains documents en cours de production, notamment les plans locaux d'urbanisme de Brazzaville et de Pointe-Noire et ceux de restructuration des quartiers.

De ce rapport, il ressort que « la problématique de la connaissance de l'existence des instruments d'urbanisme au Congo reste de mise. Le Congo a toujours disposé des outils de planification urbaine dont la mise en œuvre laisse apparaître un bilan miti-

gé. Parmi les causes de ce résultat nuancé, l'on peut retenir la méconnaissance par les cibles des instruments qui existent et leur appropriation... Cela a, entre autres conséquences, l'extension anarchique des villes avec pour corollaire le défaut d'aménagement de certaines zones d'habitation urbaine et péri urbaine ».

A travers cette stratégie, le MCUH entend faire du Congo un pays où les communautés urbaines respectent la législation en matière d'occupa-

tion du sol et de construction, pour une maîtrise du développement futur des grandes agglomérations et des communes.

Pour le directeur du Développement urbain au ministère de la l'Urbanisme, Wilfrid Bruno Monka, ces instruments permettront au citoyen lambda de connaître comment utiliser les sols et quelles sont les destinations de ces sols par rapport aux outils d'urbanisme. « ... Une ville ne se développe pas anarchiquement. La diffusion de ces instruments permettra à la population et institutions de prendre connaissance de ces outils en vue d'un développement harmonieux de nos villes », a-t-il précisé. Il sied de noter que le plan de communication du MCUH, décliné en trois formats: média, hors médias et digitale, est estimé à 74 011 500 FCFA. Aussi, après examen, le document sera validé. La vulgarisation de ces outils d'urbanisme se fera sur l'ensemble du territoire national et leur mise en œuvre sera assurée par les structures décentralisées du MCUH et des municipalités.

Gloria Imelda Lossele

LE FAIT DU JOUR

Owando l'assiette pleine

Le chef-lieu de la Cuvette, à cinq cents kilomètres de Brazzaville, dans le Nord-Congo, est à l'honneur. Depuis hier, 1er mai, jusqu'à la fin de la semaine, se tient en quelque sorte un état des lieux de la gastronomie congolaise. Les jeunes dames âgées de 18 à 30 ans venues de dix départements exposent leur savoir-faire en matière culinaire autour d'un festival dont le but est de valoriser les plats cuisinés de nos terroirs. Pour cela, elles se mettront à l'école de spécialistes ayant fait leurs preuves dans les arts de la table, la diététique, la cuisine et le service du bar.

Quels sont les départements concernés ? Pour ce premier rendez-vous, les organisatrices ont privilégié l'hinterland. Toujours portées au-devant des manifes-

tations publiques d'envergure, Brazzaville, la capitale politique, et Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, attendront les prochaines rencontres. L'initiative étant appelée à durer dans le temps, le feu de camp allumé dans la Cuvette continuera de brûler le plus longtemps possible au grand bonheur des Congolais mais aussi des étrangers en séjour dans le pays.

Que mange-t-on dans la Cuvette ? Bassin de production du poisson par excellence, ce département est aussi réputé pour regorger de viande de brousse, de reptiles et bien d'autres espèces fauniques. Il est certain que la Cuvette-Ouest partage autant de richesses que Les Plateaux, la Sangha, la Likouala, le Niari, le Pool, la Bouenza et La Lékoumou, chacun offrant une grande variété

de produits de consommation courante sortis de leurs sols, de leurs rivières et de leurs forêts.

On n'assistera pas à de la concurrence au sens commercial du terme, on voudra plutôt connaître, déguster, puis apprendre ce que l'on ne sait pas, susciter de la mixité entre les riches trouvailles alimentaires des recoins du Congo. Peut-être donc qu'au bout du compte, la formation dispensée aux ambassadrices sélectionnées par les organisatrices et leurs partenaires locaux leur assurera un avenir prometteur dans les métiers de la restauration, source de revenus, de fierté et porteur d'avenir.

A celles et ceux qui ont fait le déplacement d'Owando par la route d'apprécier aussi la verdure des savanes et des forêts congolaises

le long du tracé. Ils traverseront de nombreuses localités et verront qu'il y a tout pour exploiter au mieux nos zones résidentielles, nos espaces herbacés, nos cours d'eau. C'est une très bonne chose d'impliquer le tourisme dans la quête du développement durable, d'en faire un allié pour la consolidation du vivre ensemble, un levier pour l'embauche.

Ventre affamé n'a point d'oreilles, dit-on, mais ventre rempli pourrait aussi s'en priver. Une bonne sieste après un repas copieux peut bien boucher les oreilles. A l'Association femmes de la Cuvette, vision et développement durable, incitatrice des assises culinaires d'Owando, d'inscrire réellement cette belle volonté dans la durée.

Gankama N'Siah

PÊCHE ET AQUACULTURE

Capitaliser sur les acquis du PD-PAC

Le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PD-PAC) a présenté, les 28 et 29 avril à Brazzaville, au cours d'un atelier d'achèvement, ses résultats auprès des parties prenantes après six ans d'exécution.

Financé par le Fonds international de développement agricole (Fida) à hauteur de 7 704 000 dollars américains, après la suspension des fonds Ofid et la contrepartie du gouvernement, le PD-PAC qui est arrivé à son terme a été mis en œuvre dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette Ouest. Après six ans d'exécution, les résultats de ce projet ont été jugés satisfaisants par les parties prenantes.

Le projet a, en effet, contribué à la mise en place des infrastructures et des dispositifs catalyseurs au développement des secteurs de la pêche et de l'aquaculture continentale en République du Congo. Pour le secteur de la pêche, il a permis, entre autres, la construction des infrastructures techniques et logistiques du Centre communautaire de pêche d'Okombé, dans la Cuvette. Un centre composé d'un complexe frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire, un atelier mécanique dédié à la réparation des hors bords ; une plateforme de transformation de poissons équipée d'un four FTT-Thiaroye Altona pour le fumage amélioré ; une station de traitement des déchets et d'un forage d'eau. Grâce à ce projet,

les secteurs pêche des départements de la Cuvette et de la Cuvette Ouest ont été formés et équipés en motos.

Dans le domaine de la pisciculture, le projet a contribué à la construction de deux écloseries accouées à une unité de fabrication d'aliment poisson dont l'une à Etoumbi et l'autre à Oyo-Akondo pour lever la contrainte de l'approvisionnement en alevins de qualité et en aliment poisson ; la réhabilitation des étangs au profit des petits pisciculteurs.

Des petits pêcheurs et petits pisciculteurs y compris leurs organisations ont été formés aux méthodes responsables de pêche et de conduite d'une exploitation piscicole tournée vers le marché. De même, le projet a amélioré les conditions des pêcheurs dans la zone par la distribution de 74 pirogues et 74 moteurs hors bords ; du matériel de pêche et des caisses isothermes pour la conservation du poisson frais.

Le directeur pays du Fida en République du Congo, Achancho Valentine, s'est réjoui du fait que l'avion qui a décollé a été capable d'atterrir. « Ce n'est pas toujours vrai que chaque



Vue d'un étang/Adiac

fois qu'on démarre un projet qu'on arrive à l'achever. Beaucoup de projets se sont achevés par anticipation, d'autres se sont achevés en queue de poisson ou ont vu tout simplement les financements arrêtés. Il y a beaucoup de circonstances. Donc, quand on a un projet qui a fait sa durée malgré les péripéties, les difficultés auxquelles il a fait face et qu'aujourd'hui on arrive à l'achever, il faut dire qu'on a déjà marqué un coup », a-t-il déclaré, insistant sur la pérennisation des acquis, surtout la gestion du Centre communautaire de pêche d'Okombé.

S'assurer de l'ancrage du nouveau projet à financer par le Fida

Le conseiller à la pêche et à l'aquaculture du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Dieudonné Kissekiaoua, a rappelé, de son côté, l'importance de la pêche dans l'économie nationale, notamment en matière de contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de revenus, d'emplois et de moyens de subsistance. Le PDPAC a été conçu, a-t-il dit, pour renforcer et structurer la chaîne de valeur de la filière pêche par l'introduction de pratiques et de technologies efficaces et durables de capture,

de conservation et de transformation. Il était aussi question de faciliter un accès durable des petits producteurs piscicoles aux intrants (alevins/aliments améliorés) et aux connaissances techniques économiquement rentables et renforcer les capacités de pilotage et d'appui conseil du ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture par des appuis en équipements et en personnel qualité.

D'après lui, malgré les multiples problèmes rencontrés dont la suspension du portefeuille du Congo et la pandémie à covid-19, l'Etat n'a pas manqué d'être au rendez-vous pour le succès du projet. « Pour ce qui est de la capitalisation des résultats, afin de préserver les acquis du projet, l'enjeu consiste à consolider les dispositifs de fourniture d'intrants ; affiner la structuration de l'interprofession des pêcheurs et pisciculteurs ; mettre en place les structures de gestion des différentes réalisations ; s'assurer de l'ancrage du nouveau projet à financer par le Fida, notamment le Projet agriculture jeunes et entrepreneuriat, sur les résultats du PDPAC », a conclu Dieudonné Kissekiaoua.

Parfait Wilfried Douniama

HYDROCARBURES

Le Congo va doper sa production pétrolière

Après les groupes français Total Energies et l'américain Chevron, six autres compagnies pétrolières ont conclu avec le gouvernement congolais, le 28 avril, de nouveaux engagements de partage de production.

Les opérateurs pétroliers se sont engagés à accroître leurs investissements dans le forage et l'exploration.

Les avenants aux contrats de partage de production ont été signés entre le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et les dirigeants de Petro Congo, Kontinent, Hemla, AOGC (Africa oil gas corporation), Perenco et Congorep. « Ces nouveaux contrats vont nous permettre d'avoir une vision à long terme sur nos activités et investissements dans le pays. Ce sont essentiellement des engagements sur la fiscalité et de régime douanier pour envisager le futur », a estimé Chris-



Les deux parties au contrat de partage de production/Adiac

tophe Blanc, le directeur général de Perenco Congo

et Congorep.

Ces accords additionnels

constituent un cadre réglementaire qui donne plus de

visibilité aux opérateurs pétroliers. Avec une production de 339 000 barils par jour en 2019, le Congo est le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, derrière le Nigeria et l'Angola. En 2018, le pays a rejoint l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole.

À noter que le secteur pétrolier reste le moteur de l'économie congolaise et représente cette année plus de 52% du budget national et 90% des exportations du pays. Quinze permis de recherche sont en cours de validité à ce jour et trente-huit champs en phase d'exploitation.

Fiacre Kombo

VIE SYNDICALE

La CSC demande au gouvernement de créer des emplois

Dans une déclaration publiée le 30 avril, à Brazzaville, le secrétariat de la Confédération syndicale congolaise (CSC) a demandé au gouvernement de créer des emplois au Congo, en prélude de la célébration de la fête des travailleurs chaque le 1er mai dans le monde.

La création réclamée des emplois concerne tous les secteurs y compris l'économie informelle, sans oublier la prise des mesures pour créer plus d'emplois au profit des jeunes, a indiqué le secrétaire général de la CSC, Daniel Mongo.

Selon lui, cette année 2022 est marquée par plusieurs activités, notamment la négociation des conventions collectives, le règlement des conflits, le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs ainsi que l'amélioration de la sécurité sociale.

« Ces activités primor-



diales des syndicats sont des facteurs essentiels d'une croissance équilibrée dans le pays. C'est ce

qui justifie notre participation au Comité national du dialogue social, lieu où les organisations syndicales

Le secrétariat confédérale de la CSC/Adiac apportent leur contribution au développement socio-économique du pays », a déclaré Daniel Mongo.

Il a, par ailleurs, souligné que leurs revendications auprès du gouvernement concernent la publication du nouveau statut général de la Fonction publique, la publication du décret fixant le salaire plancher à 80 000 FCFA, le recrutement des finalistes des écoles de formation, la révision de la grille indiciaire des salaires de la Fonction publique, l'harmonisation du montant des allocations familiales du secteur public et privé, l'apurement des droits des ex-travailleurs des entreprises d'Etat liquidés et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

SYSTÈME SANITAIRE

Plus de quatre milliards FCFA pour renforcer la surveillance

Le comité de pilotage du projet régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse IV) a validé, le 28 avril à Brazzaville, le budget du projet pour l'exercice 2022. Le montant retenu s'élève à quatre milliards cinq cent trente millions trois cent dix-sept mille trois cents FCFA.

La somme validée par le comité de pilotage servira, d'après le coordonnateur du projet, Jean-Pierre Okandze Elenga, à renforcer la surveillance au niveau des frontières en vue de lutter contre les épidémies. Présidant les travaux, le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a indiqué que le but de cette troisième session a été aussi d'examiner les réalisations récentes du Redisse IV et de recommander, si nécessaire, des pratiques optimales pour améliorer le système de surveillance de maladie dans le pays.

Présentant ainsi les activités exécutées par le projet en 2021, le coordonnateur a fait savoir que dans le cadre du système de surveillance des maladies, les activités ont été mises en œuvre par les acteurs des différents ministères sectoriels, avec l'appui des partenaires et selon l'approche « Une seule santé ». La collecte des données faite de façon hebdomadaire par les formations sanitaires et les différents niveaux hiérarchiques est notifiée. Grâce à l'appui du Redisse IV, le Congo a démarré la surveillance communautaire ayant pour base des événements. Des équipements informatiques dotés de logiciels appropriés ont été acquis avec les fonds du projet, pour faciliter l'enregistrement des données. La formation du personnel de santé sur l'utilisation du nouveau guide de surveillance intégrée des maladies et de riposte est en cours de réalisation. En ce qui concerne le système d'information sanitaire, l'acquisition d'équipement informatique (ordinateurs et tablettes) a permis le passage de 15% en 2020 à 40% en 2021 du taux global de complétude des données sanitaires, en particulier des aspects en lien avec la surveillance épidémiologique.

Dans le cadre du renforcement des ressources humaines en épidémiologie de terrain, des missions exploratoires effectuées auprès de l'École de santé publique de Kinshasa, en République démocratique du Congo, ont ouvert de belles perspectives quant aux formations diplômantes et continues des épidémiologistes congolais

Fruit de la coopération entre le Congo et la Banque mondiale, Redisse IV vise à renforcer les capacités nationales et régionales intersectorielles de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans les pays participants.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un engagement en faveur de l'université catholique

Poursuivre les efforts pour que les travaux aillent de l'avant a été la toile de fond d'un échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, et l'Association des fondateurs de l'université catholique du Congo-Brazzaville, conduite par son président, Mgr Louis Portella Mbuyu.



La ministre et Mgr Louis Portella Mbuyu expliquant l'intérêt du projet/DR

« Nous sommes soutenus de tout côté. Il y a d'abord l'engagement du président de la République qui avait posé la première pierre de l'université catholique du Congo-Brazzaville. Ensuite, l'apport de la ministre l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Nous devons aller de l'avant pour que ce projet devienne une réalité », a déclaré Mgr Louis Portella Mbuyu, président de l'Association des fondateurs de cette université, au sortir de l'entrevue avec la ministre Delphine Edith Emmanuel.

La première pierre de l'université catholique du Congo-Brazzaville a été posée, le 11 décembre 2015, à

Liambou dans le département du Kouilou, à quelques kilomètres de Pointe-Noire. Les évêques de cette œuvre, fondateurs de cette œuvre, ont choisi de l'installer à Pointe-Noire car les deux seules universités publiques du pays se trouvent à Brazzaville. Or, Pointe-Noire est le bassin d'initiatives industrielles et économiques qui nécessitent un accompagnement par la formation de techniciens et de managers qualifiés.

Les objectifs des fondateurs et des membres du comité de parrainage de cette université sont, entre autres, former une élite intellectuelle et professionnelle compétente dans divers domaines des sciences et du mana-

gement des organisations ; aider les jeunes du Bassin du Congo à faire des études de qualité dans leur environnement pour en comprendre les enjeux scientifiques et managériaux ; participer à endiguer la fuite à l'étranger des étudiants et leur permettre la mobilité à l'intérieur du Bassin du Congo pour la sauvegarde et le développement de son environnement.

Il convient de rappeler que la construction de cette université se fait grâce à l'engagement financier de Total Energies, Chevron et la Société nationale des pétroles du Congo, réunis au sein du consortium pétrolier de l'exploitation de Moho-Nord.

Rominique Makaya

ENERGIE

Pour un accord sur le gaz vert entre l'Afrique et l'Europe

Le président exécutif de la Chambre africaine de l'énergie pense que l'Afrique a un rôle important pour répondre aux besoins énergétiques de l'Europe d'aujourd'hui et du futur. Il appelle à une entente entre les deux continents pour un accord sur le gaz vert.

Depuis des années, l'Afrique et l'Europe sont en désaccord au sujet de l'industrie énergétique. L'Europe se préoccupant de la protection du climat et de l'évolution du monde vers des objectifs d'émissions nettes nulles. Elle appelle les pays africains producteurs de pétrole et de gaz à accélérer leur transition vers des sources d'énergie verte, et à la faire passer à la vitesse supérieure. Pour l'Union européenne (UE), le temps des nouveaux projets pétroliers et gaziers en Afrique est révolu. Les producteurs africains de pétrole et de gaz et la Chambre africaine de l'énergie s'opposent aux groupes environnementaux, aux dirigeants européens et aux institutions financières qui s'ingèrent dans l'« industrie énergétique, en particulier lorsqu'ils découragent le financement de nouveaux projets pétroliers africains », a déclaré le président exécutif de la Chambre africaine de l'énergie, NJ Ayuk. Un appel au boycott des entreprises européennes ayant coupé les investissements pétroliers et gaziers africains a été lancé en juillet 2021.

La frustration des pays africains par l'ingérence de l'UE

NJ Ayuk fait aussi état de frustration, de la part des pays africains, par l'ingérence de l'UE, « peu enclins [les pays africains] à tourner le dos aux avantages que leurs ressources en combustibles fossiles ont à offrir, en particulier le gaz naturel », s'appuyant sur le fait que le gaz naturel peut atténuer la pauvreté énergétique généralisée du continent, contribuer à fournir de l'électricité fiable à près de 600 millions de personnes qui en sont privées en Afrique subsaharienne et être monétisé pour créer les fonds dont l'Afrique aura besoin pour réussir sa transition énergétique. « Néanmoins, l'UE s'est acharnée à mettre un

terme à la production de gaz naturel en Afrique. Jusqu'à récemment, en fait », décrit NJ Ayuk. Un changement produit récemment, lorsque l'Europe a été confrontée à une hausse des prix des matières premières et à un faible approvisionnement en gaz naturel. La production des énergies renouvelables n'étant pas en mesure à ses besoins. Ce qui a poussé l'UE à reconnaître que l'utilisation accrue du gaz naturel était sa meilleure stratégie pour protéger durablement sa sécurité énergétique à court terme. Début 2022, l'UE va déclarer que le gaz naturel, y compris l'énergie nucléaire, pouvait être considéré comme une énergie verte, à condition qu'il émette moins de 270 grammes de dioxyde de carbone par kilowattheure.

Evolution des perspectives après l'invasion de l'Ukraine

Les perspectives ont évolué

après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février, l'UE dépendant de la Russie pour 45 % de ses importations de gaz. Récemment, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé que l'UE va publier des propositions visant à éliminer progressivement sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes d'ici à 2027, reconnaissant le rôle essentiel que des ressources en gaz naturel de l'Afrique pourraient jouer pour répondre aux besoins de l'Europe. L'UE s'intéresse aussi au potentiel de l'Afrique pour la production d'hydrogène vert. L'Allemagne, par exemple, a fait savoir son incapacité à produire seule les grandes quantités d'hydrogène vert dont auront besoin les pays européens, pour atteindre leurs objectifs d'émissions nulles.

Des accords en cours entre l'Europe et l'Afrique

A Berlin, en Allemagne, le ministre namibien des Mines et de l'Energie, Tom Alweendo, et le ministre allemand des Affaires économiques et de l'Action pour le climat, Robert Habeck, ont signé une déclaration commune d'intention sur la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert. Pour NJ Ayuk, « il est clair que l'Afrique a un rôle important à jouer pour répondre aux besoins énergétiques européens d'aujourd'hui et de demain ». Mais il s'interroge si les dirigeants européens ainsi que les organisations peuvent se défaire de la dynamique qui a dicté leurs relations avec l'Afrique dans le passé, « des actions qui ont privilégié les objectifs climatiques au détriment des besoins les plus urgents de l'Afrique - et commencer à embrasser les nombreux avantages que le gaz naturel peut offrir aux deux continents ».

Noël Ndong

LIONS CLUB INTERNATIONAL

5^e Forum des Francophones du monde à Orléans et à Tours

Le District 103 Sud gouverné par Gervais Loëmbe, en partenariat avec le Rotary club, vivra au rythme du français, en partage pour une francophonie de proximité, reflet du pluriel du monde, avec ses divers liens d'amitié et de dialogue, du 28 au 31 mai prochain.



Photo de groupe à l'issue d'une séance de travail au Lions Club Monnaie Val de Choisisse/DR

En mode virtuel et en présentiel, le Forum de la francophonie se déroulera entre Orléans et Tours, en France, dans la région centre qui est le berceau où vivaient Ronsard, Rabelais, George Sand, Charles Péguy ou Maurice Genevoix, explique Gervais Loëmbe. Il rappelle aussi que la langue française, ce sont 321 millions de locuteurs en 2022 répartis dans cent dix pays dans le monde.

« Les pays francophones peuvent avoir de très gros différends politiques, mais ils partagent cette langue et aucun d'eux n'a l'intention de lui

tourner le dos. Ce que l'on vise, c'est la francophonie de proximité, les liens d'amitié et le dialogue », justifie le gouverneur du district 103.

Le district 103 du Lions club international, ce sont six départements de la région Centre-Val de Loire, auxquels s'ajoute la Nièvre. En France se côtoient soixante-douze clubs et 1 550 membres. Malgré la pandémie de la covid-19, ses membres ont réussi à mener leurs activités. Ce qui leur a permis, entre autres, une collecte non négligeable de paires de lunettes grâce au concours des

opticiens, dont 27 000 paires ont été expédiées dans quinze pays du continent africain. Les clubs partenaires les ont redistribués après des dépistages. Cette action reflète la volonté de lutter contre l'échec scolaire causé par les problèmes de vue chez les enfants, apprend-on.

À l'actif du district 103, on peut ajouter l'action toute récente menée dans le champ du handicap avec la réalisation d'un tout premier livre sonore dont l'auteur et le donneur de voix sont tous deux Guinéens.

Marie Alfred Ngoma

CHARNIER AU MALI

La France rejette les accusations de violation de l'espace aérien et d'espionnage

L'armée française a rejeté les accusations de violation de l'espace aérien et d'espionnage formulées à son encontre par le Mali après la diffusion d'images de drone visant à démontrer, selon elle, une mise en scène de crime de guerre afin de salir son image.

Les autorités maliennes indiquent que leur espace aérien a été violé une cinquantaine de fois - de janvier à aujourd'hui - par l'armée française. La dernière violation remonte à l'attaque de Gossi, toujours selon les autorités de transition. « Nous avons vu des journalistes français exhiber des vidéos où ils expliquent qu'il y a des hommes blancs tout en sachant bien entendu que la vidéo ne peut démontrer en aucune manière la couleur de peau des individus. Malheureusement, ce sont des cas de provocation que le gouvernement français tente de faire désespérer », a estimé le premier secrétaire parlementaire du Conseil national de transition, Amadou Maïga.

Des accusations rejetées par l'armée française qui parle d'une opération de manipulation. « Quand on nous accuse de violation de l'espace aérien et de survol illégal de la zone de Gossi, le 19, le 20 et le 22 avril, on était dans notre bon droit puisque Gossi n'était pas dans la zone d'interdiction temporaire » de survol, a déclaré le porte-parole de l'état-major des armées, le colonel Pascal Ianni, lors d'un point de presse. Toute une zone, incluant Gossi, avait été initialement interdite de survol, le 13 janvier, car les mercenaires du groupe privé russe Wagner y opéraient au côté des forces armées maliennes, a-t-il indiqué. Après l'attaque de Mondoro (centre) au cours de laquelle les Forces armées

maliennes (Fama) ont perdu plusieurs dizaines d'hommes, le 4 mars, la zone a été réduite « de manière à ce qu'on puisse conduire des missions de réassurance au profit des forces armées maliennes », a rappelé Pascal Ianni.

« L'état-major malien estime, sans doute alors à raison, qu'il risque d'avoir besoin d'un appui de la France », a poursuivi le colonel Pascal Ianni. Le 21 avril, deux jours après avoir restitué aux Fama sa base de Gossi, l'armée française a publié une vidéo affirmant être des mercenaires russes en train d'enterrer des corps près de cette base afin d'accuser la France de crimes de guerre au Mali. Ces images, prises par un drone, montrent des soldats s'affairer autour de cadavres qu'ils recouvrent de sable. Le procureur de la République près le tribunal militaire de Bamako a ouvert une enquête pour faire la lumière sur le massacre de Gossi. Dans une autre séquence, on voit deux de ces militaires filmer les corps à moitié ensevelis. Les autorités de transition ont accusé l'armée française de violation de l'espace aérien, d'« espionnage et de subversion » après la diffusion de ces vidéos. Les relations sont très tendues entre Paris et Bamako depuis l'annonce de la réduction de la présence militaire française au Mali dans la foulée d'un double coup d'Etat à Bamako, avec en toile de fond l'arrivée des paramilitaires russes de Wagner sur le terrain.

Noël Ndong

INTERVIEW

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas: « Nos rapports avec la Banque mondiale et la BAD sont fructueux »

Partenaires de longue date du Congo, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont exprimé, il y a quelques semaines, leur disponibilité d'accompagner Brazzaville dans la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026. Les deux institutions financières appellent en même temps le gouvernement congolais à poursuivre les réformes dans les secteurs porteurs pour soutenir ce nouveau challenge. Dans un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, revient sur les principaux axes de cette coopération indispensable au succès de l'action gouvernementale pour le compte du département dont elle a la charge.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Madame la ministre, à la fin du mois de mars dernier, vos échanges avec les responsables régionaux de la Banque mondiale (BM) et de la Banque africaine de développement (BAD) ont été marqués par la signature d'accords et les promesses de soutien au Plan national de développement (PND) 2022 - 2026. Peut-on parler d'un regain de confiance des deux institutions envers le Congo ? Si oui, comment l'expliquez-vous ?

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas (I.O.G.E.B.): On ne peut pas parler de regain de confiance, le Congo a toujours entretenu de bonnes relations avec les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international (FMI) et BM) et les autres partenaires techniques et financiers (PTF) dont la BAD.

Avec la BM, la coopération remonte à l'année 1967. Depuis, elle a réalisé au total 71 programmes en co-financement en République du Congo, dont l'âge moyen des projets est de 4,5 ans, pour un montant cumulé d'environ 1500 milliards de FCFA. Actuellement, nous avons un portefeuille important constitué de plusieurs projets dont quinze sont exécutés au niveau national et un au niveau régional, pour un montant de 562 millions de dollars, soit 318 milliards de FCFA. Par ailleurs, la BM envisage de mettre en œuvre d'autres nouveaux projets comme le projet de développement du capital humain (100 millions de dollars), le projet de santé « Kobikissa » (100 millions de dollars) et un appui budgétaire de 100 millions de dollars. Ainsi, on peut donc affirmer sans ambages que la BM est parmi nos meilleurs partenaires techniques et financiers.

Concernant la BAD, les relations avec l'institution sont au beau fixe. Nous avons un partenariat stratégique qui participe à la matérialisation des projets d'infrastructures dans le cadre de l'intégration sous-régionale. Le portefeuille de la BAD dans notre pays est constitué de dix projets, le plus important, en terme de montant, étant le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo, avec plus de 100 millions de dollars.

Souvenez-vous qu'en début mai 2021, le Dr Adesina Ayodeji Akinwumi, président du Groupe de la BAD, avait effectué une importante visite de travail au Congo. Il avait été reçu avec sa délégation à Oyo par le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Sur son instruction, une équipe d'experts de la BAD et de l'Institut international de l'agriculture tropicale, conduite par le directeur général de la BAD en Afrique centrale, avait séjourné dans notre pays du 1er au 9 juin 2021 pour élaborer l'agenda de transformation de l'agriculture congolaise.

Il convient aussi de rappeler que notre pays a accueilli, du 21 au 25 mars 2022, une mission de haut niveau de la BAD pour évaluer la qualité des programmes d'appui de la banque aux pays membres. Au cours de celle-ci, les administrateurs ont eu des échanges avec les autorités congolaises sur les questions comme l'état de la coopération Congo-BAD ; les piliers du PND 2022-2026. Et il a été acté que le Congo abritera, en 2026, les assemblées annuelles de la BAD à Brazzaville.

Les administrateurs de la BAD ont apprécié favorablement la ferme volonté du gouvernement congolais d'opérer une transformation structurelle et de diversifier son économie à travers la mise en œuvre des six piliers du PND

2022-2026.

En conclusion sur ce point, nous pouvons donc dire qu'après la promulgation par le président de la République de la loi portant PND 2022-2026, une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible, la visite du vice-président de la BM et des administrateurs de la BAD constitue des signaux forts pour la matérialisation des ambitions assignées à ce programme de développement.

L.D.B.: Deux accords de financement d'un montant de 13 millions de dollars (7,6 milliards FCFA) ont été signés, le 30 mars à Brazzaville, avec la BM. Parlons de celui relatif au Projet de renforcement des capacités en statistiques chiffré à dix millions de dollars (5,8 milliards FCFA). Concrètement, qu'est-ce que la modernisation du système statistique national peut apporter à notre pays ?

I.O.G.E.B.: La modernisation du système statistique national est un impératif pour tout pays soucieux du développement économique et social. L'intérêt de moderniser ce système tient à la nécessité de fonder les décisions politiques sur la connaissance réelle de la situation socio-économique. En effet, on ne peut mener une politique économique réussie si les données statistiques censées décrire la situation du pays ne sont pas fiables. Les statistiques constituent pour ainsi dire la véritable boussole pour tout gouvernement qui aspire à œuvrer pour le bien être de sa population.

Et, tirant les leçons des contreperformances du PND 2018-2022, le gouvernement entend mettre un accent particulier sur cette question fondamentale. Disposer d'un appareil statistique moderne et performant, capable de produire des données de qualité dans les délais, devient pour le Congo un impératif pour assurer la mise en œuvre efficiente des projets et programmes en se fondant sur des faits. Dans cette perspective, le ministère en charge de la Statistique soumettra dans les tout prochains jours, pour approbation en Conseil des ministres, la stratégie nationale de développement de la statistique 2022-2026.

L.D.B.: De son côté, la BAD insiste sur la planification des projets pour mieux accompagner le Congo. Elle a promis de concevoir le document de stratégie pays à l'appui du PND, mais rappelle la nécessité de renforcer les réformes entreprises dans le cadre du programme avec le FMI. Est-on en passe de réussir ce pari ?

I.O.G.E.B.: Le 22 janvier 2022, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de programme sur trois ans au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant équivalent à 324,0 millions de DTS, soit environ 455 millions de dollars (263 milliards de FCFA) afin d'aider le pays à préserver sa stabilité macro-économique et à favoriser la reprise économique. La FEC est assortie des conditionnalités dont une série de réformes à mettre en œuvre par la République du Congo.

Pour réaliser ces réformes, le gouvernement a sollicité, auprès de la BM et de la BAD, des appuis budgétaires afin de juguler les tensions de trésorerie, combler le gap de financement et surtout honorer certains engagements extérieurs. Ceci est d'autant plus important que les mesures envisagées pour déclencher l'appui budgétaire devraient permettre au pays de rétablir notamment la viabilité budgétaire et opérer la transformation structurelle de l'économie. Ces mesures sont en adéquation avec

les objectifs du PND 2022-2026.

La demande de la BAD nous amène à renforcer la discipline dans la gestion des finances publiques, à s'attaquer aux problèmes qui minent le bon fonctionnement de l'administration. Il s'agit pour le gouvernement de capitaliser et de viabiliser tous les leviers ainsi que les amortisseurs qui permettent de consolider la stabilisation macroéconomique, et de créer les conditions d'un environnement favorable aux affaires.

L.D.B.: Le PND est une grande ambition de développement national à travers laquelle le Congo envisage de diversifier son économie autour de six axes prioritaires : agriculture, numérique, tourisme, immobilier, industrie et Zones économiques spéciales. En dehors des appuis extérieurs, quelles sont les dispositions prises au plan national pour financer ce programme ?

I.O.G.E.B.: Dans l'ambition d'impulser un développement équilibré, inclusif et durable à travers le PND 2022-2026, le gouvernement, après avoir élaboré le schéma de financement du PND, est en train de finaliser la stratégie de financement, c'est-à-dire de mobiliser des ressources financières suivant les trois principales sources de financement identifiées (Etat, mixte, privé) pour opérationnaliser cet important programme de développement qui couvre 343, répartis en 27 programmes, le tout pour un coût global de 8 962 450 millions de FCFA.

Le financement du PND se fera par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse de mobilisation de ressources internes et externes axée sur des méthodes nouvelles et innovantes. La stratégie de mobilisation des financements qui est en train d'être finalisée prend en compte certaines contraintes et répond aux exigences et aux principes fondamentaux de gestion rigoureuse des finances publiques.

Il s'agit pour le gouvernement de mettre en adéquation les besoins avec les moyens de l'Etat, notamment en déployant des efforts soutenus pour contenir les dépenses courantes hors service de la dette et aussi pour renforcer la qualité des dépenses d'investissement. Pour compléter ses propres efforts, le Congo entend mobiliser les ressources des partenaires au développement et du secteur privé (tant national qu'étranger) au profit des investissements productifs et générateurs d'emplois. L'exécution rigoureuse de ce plan devrait permettre à notre pays de disposer d'une base économique plus élargie, capable de créer davantage de richesses, d'emplois et de réduire significativement la pauvreté.

Le gouvernement va utiliser les différentes niches financières possibles pour faire face à cet important défi, et ainsi booster efficacement le financement du PND 2022-2026. Il s'agira d'exploiter, comme il se doit, toutes les opportunités offertes par les financements innovants, les partenariats public-privé, l'émission de titres du Trésor public, etc.

Par principe, il faut retenir que le gouvernement s'aligne sur un changement de paradigme qui sous-tend le financement du PND par la place prépondérante accordée au secteur privé.

L.D.B.: En résumé, au titre de votre ministère, quels sont les projets à impact visible que le Congo et les deux institutions financières ont menés à leur terme ces dernières années.

I.O.G.E.B.: Le ministre en charge du Plan



est le gouverneur de la Banque mondiale et le gouverneur suppléant de la BAD pour la République du Congo. Il a pour mission de veiller à la mise en œuvre des cadres stratégiques de ces partenaires dans notre pays. A ce titre, il porte non seulement les projets de son ministère au niveau de ces institutions, mais aussi et beaucoup plus des autres ministères pour leur financement. Le partenariat avec la BM est fructueux, au regard de l'élargissement du portefeuille de projets et même de l'extension de certains projets arrivés à terme.

Parmi les projets à impacts visibles auprès de la population, nous pouvons citer le Projet eau, électricité et développement urbain, à travers les réseaux de distribution de l'eau et de l'électricité et l'assainissement ; le Projet de renforcement des capacités statistiques, à travers le financement des opérations statistiques et la construction du complexe INS-CASP ; le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires, à travers la construction des voiries urbaines dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ; le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité, à travers la création d'un environnement des affaires ; le Projet de réformes intégrées du secteur public, à travers l'amélioration de la gouvernance, la gestion des finances publiques ainsi que la digitalisation du secteur public ; le Projet de développement des compétences et de l'employabilité, à travers la formation de plus de 10 000 jeunes vulnérables dans les métiers divers à Brazzaville et à Pointe-Noire ; le Projet de riposte d'urgence à la pandémie de covid-19, à travers l'acquisition des vaccins et la vaccination gratuite de la population sur l'ensemble du territoire national ; le projet Lisungi qui a permis à la population pauvre de bénéficier de certaines allocations en cas de sinistres et même pendant la crise sanitaire marquée par la covid-19.

En ce qui concerne la BAD, je voudrais vous rappeler que suite à la crise économique aigüe à laquelle notre pays fait face depuis 2015, nous avons sollicité le concours du FMI à travers une FEC. En complément de l'apport de la FEC accordé par le FMI en juillet 2019, la BAD était l'unique partenaire technique et financier à avoir accordé à notre pays un appui budgétaire d'un montant de 187 millions d'euros, soit environ 122 milliards de FCFA dans le cadre du financement du Programme d'appui aux réformes économiques et financières, en décembre 2019.

Par ailleurs, la BAD nous accompagne sur la réalisation des projets d'aménagement des routes d'intégration régionale : Ndendé - Doussala - Dolisie sur le corridor Libreville - Brazzaville - Yaoundé ; la Route Ketta-Djoum sur le corridor Brazzaville - Yaoundé et le projet d'aménagement de la route Brazzaville - Ouesso - Bangui - Ndjamen-Mbaikoro (Corridor 13) sans oublier le projet emblématique du pont route rail entre Brazzaville et Kinshasa sont aussi à retenir au rang des projets à fort impact, car ils faciliteront la libre circulation des personnes, des biens et services entre ces différents pays.

Propos recueillis par Gankama N'Siah

Effectuez vos opérations avec la carte **GIMAC** dans tous les **GAB** dans la **CEMAC**.



Service disponible :           

GIMACPAY Facilite vos transactions financières

GIMAC
SUIVEZ NOUS SUR :
f t i



La Banque Postale du Congo a fêté son 10^{ème} anniversaire le vendredi 29 avril 22 en présence de l'Épouse du Chef de l'État, Madame Antoinette Sassou Nguesso.

Créée le 03 mars 2012, la Banque Postale du Congo est une banque à capitaux publics au service des congolais conformément à la vision du Chef de l'État, son excellence, Monsieur Denis Sassou Nguesso.

Banque de proximité, elle favorise l'inclusion financière et a permis à de nombreux congolais en dix ans de réaliser leurs projets.

La Banque Postale du Congo dispose à ce jour, du plus grand réseau d'agences avec trente-trois représentations réparties sur l'ensemble du territoire congolais.

La Banque Postale du Congo est une banque citoyenne, qui œuvre au côté de l'État dans son objectif de sécurisation et de traçabilité de l'encaissement des recettes publiques en mettant son expertise à disposition.

COOPÉRATION

La RDC et la Zambie scellent un accord historique dans l'industrie de la batterie

Un accord de coopération entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République de Zambie a été signé le 29 avril à Lusaka, en Zambie, pour la mise en œuvre de la chaîne de valeurs des batteries électriques et des énergies propres et renouvelables, rapporte une dépêche de la cellule de communication de la présidence de la République.

La cérémonie a eu lieu au Centre international de conférence Kenneth-Kaunda de Lusaka, en présence des chefs d'État de la RDC et de la Zambie. Félix Tshisekedi et Hakainde Hichilema ont été témoins d'un accord historique entre leurs deux pays pour l'exploitation commune des minerais stratégiques dont le lithium et le cobalt, essentiels à la fabrication des batteries pour les voitures électriques. Il va sans dire que cette nouvelle vision entre dans le cadre d'un partenariat de développement des deux pays. À en croire la source, les minerais qui seront exploités et mis en valeur par les deux pays (qui détiennent près de 70% des réserves mondiales) représentent un marché d'environ 10 000 milliards de dollars américains. Avec le partenariat scellé entre la Zambie et la RDC, des retombées

sont attendues, notamment dans le domaine de l'emploi. La RDC, pays solution dans la préservation de la biodiversité, sera, avec la Zambie, les précurseurs dans le domaine du développement durable avec la fabrication des produits à énergie propre et renouvelable.

Après le coltan, le lithium

Dans sa livraison du 28 décembre 2021, le journal français «Le Monde» se demandait si «La République démocratique du Congo sera-t-elle demain au cœur de la transition énergétique mondiale ? », répondant: «C'est en tout cas l'ambition des autorités congolaises qui mettent en valeur les ressources du pays en lithium, un minerai indispensable à la production de batteries pour véhicules électriques, et sa compétiti-

tivité pour qui voudrait y installer des usines de production ».

Et de souligner que « le pays a des arguments : il détiendrait les plus grandes réserves de lithium de roche dure inexploitées au monde. Seule une dizaine de kilomètres de son sous-sol a été étudiée sur la centaine qui regorgerait de ce minerai. Mais, d'ores et déjà, une réserve de 132 millions de tonnes prouvées et probables, c'est-à-dire exploitables de manière rentable, a été découverte.

Quoi de plus normal que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'investisse sérieusement dans la définition des aspects juridiques, techniques et financiers garantissant l'implantation et la production de l'industrie du lithium, indiquent des sources proches de la présidence.

Aussi, après l'interminable bataille autour du barrage hydroélectrique d'Inga, du cuivre, du cobalt, du coltan, il faut désormais se préparer à la « guerre » autour du lithium, de façon à faire de ce métal alcalin un instrument de paix.

Alain Diasso

CONSEIL PROVINCIAL DE SÉCURITÉ À LUBUMBASHI

Les communautés kasaienne et katangaise exhortées à une cohabitation pacifique

Venu participer aux travaux de la Conférence interprovinciale pour la cohabitation entre les communautés katangaise et kasaienne, le président Félix Tshisekedi a présidé le 28 avril à Lubumbashi, la réunion du Conseil provincial de sécurité qui a connu la participation du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde; du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Daniel Asele; et du gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe.

Faisant le compte rendu de la réunion, le ministre de l'Intérieur a indiqué que suite à des tensions alimentées dans le Haut-Katanga et qui ont amené le Premier ministre à conduire une délégation à Lubumbashi, le président de la République était venu s'entretenir avec les autorités politico-administratives et avec les services de renseignement et de sécurité afin que chacun contribue à sa manière à sécuriser et faire respecter les droits reconnus à tout citoyen congolais.

Il a été recommandé à toutes les communautés kasaienne et katangaise le respect mutuel pour une cohabitation pacifique dans la paix, l'unité et la cohésion nationale. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et sécurité, a aussi souligné que le chef de l'Etat s'est entretenu le même jour avec plusieurs autorités politiques et administratives concernées par la résolution des tensions interethniques qui prévalent dans les deux espaces.

Les services de renseignement et de sécurité ainsi que les responsables des provinces issues de l'ex-Katanga et l'ex-Kasai devraient, chacun à sa manière, contribuer pour sécuriser et faire respecter les droits reconnus à tout citoyen congolais.

A.D.

INTERVIEW

Bel'ange Hangidi : « Je suis indépendante, je tiens à le rester »

Danseuse professionnelle depuis cinq ans partie de la danse contemporaine, l'ambassadrice de l'afro street kinois ne dédaigne pas le ndombolo. Révélée avec «Diemba», générique de l'album «7 jours de la semaine» de Werrason, depuis, elle a collaboré avec presque tous les grands orchestres et même des stars du gospel. Son parcours, la jeune chorégraphe au caractère bien trempé le livre dans cette interview exclusive avec «Le Courrier de Kinshasa».

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Est-ce facile le métier de danseuse à Kinshasa ?

Bel'ange Hangidi (B.H.) : Non, ici à Kinshasa, c'est difficile de s'épanouir. C'est vraiment difficile lorsqu'on est femme. Il faut passer par l'intermédiaire d'un danseur car ici, la plupart de ceux qui évoluent bien dans la danse sont des hommes. Pour les filles, c'est compliqué parce que ces hommes ont déjà tissé des relations et ne sont pas vraiment disposés à nous aider à promouvoir nos projets. Il arrive que l'on soit obligé de leur céder un projet de sorte qu'il passe pour son initiateur et la danseuse endosse simplement le titre d'interprète. Avec moi, ça ne marche pas. Je préfère encore travailler en tant qu'interprète dès le départ. Je ne peux pas accepter qu'un tiers se fasse passer pour le créateur de mon œuvre, je ne cautionnerai jamais cela, je n'y arriverai juste pas. Nous cherchons tous à nous faire une place sous le soleil mais c'est vraiment compliqué d'émerger seule.

L.C.K. : Le concours Vodacom Kata Dance offre une opportunité de se faire connaître. Vous n'avez pas songé à y participer ?

B.H. : À l'époque de Vodacom Kata Dance, je ne m'étais pas encore lancée dans la danse. Je ne nourrissais pas cette ambition-là. Au départ, c'est vrai qu'en famille je dansais et mon père et ma mère étaient déjà réputés bons danseurs. Tous en famille, nous aimions bien danser. Nous avions des chorégraphes personnelles qui entretenaient une belle ambiance familiale. C'est en 2010, après le décès de mon père, que mon avenir a basculé. J'avais 17 ans et j'étais à la fin de mes études. Je suis en deuxième position, mon frère aîné déjà diplômé poursuivait ses études supérieures en Afrique du Sud. Mon père avait décidé que nous allions à l'étranger au terme de notre cursus scolaire ici. J'étais en sixième, en terminale, mais

mon père est décédé en novembre, je n'avais même pas encore passé l'examen d'Etat. Tout s'est écroulé, j'avais des frères et sœurs en bas-âge, le cadet était en maternelle. Il fallait, en tant qu'aînée, en l'absence de mon frère, trouver un moyen de nous tirer du pétrin. Ma mère ne travaillait pas, elle s'occupait du foyer avec l'argent que lui donnait mon père. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, j'avais déjà pensé à un plan B. Mon père aurait voulu que je sois médecin tandis que moi-même je rêvais de devenir hôtesse de l'air. J'ai commencé à faire tout ce qui me tombait sous la main. J'ai même été serveuse dans des boîtes de nuit à mon corps défendant. Le milieu était difficile, j'avais grandi autrement dans le cocon familial à Matete, c'était dur d'être serveuse. Un aîné du quartier m'a intéressée au théâtre, j'ai intégré le groupe Amisca dont il faisait partie. Puis, de fil en aiguille, j'ai été formée par Jean-Pi, un ancien de l'Institut national des arts (INA) ainsi que par le Pr Nzey. Les deux m'ont beaucoup aidée de sorte que j'ai fait un petit parcours dans le théâtre et j'ai eu l'occasion de participer à «Irresponsable contre Vue de loin», un projet important dont j'ai tenu le rôle principal. J'étais la fille de Vue de loin. C'est grâce à cette série télévisée que j'ai été découverte dans le milieu du théâtre populaire. En 2014, un de nos encadreurs m'a encouragée à intégrer un groupe de danse dont les répétitions se faisaient dans le même site que notre troupe théâtrale, à la Fikin. Au début, j'étais intimidée pensant que je n'arriverai pas à faire de la danse contemporaine comme c'était le cas dans cette compagnie dirigée par Guillaume, un ancien de l'INA. En 2015, j'ai presté pour la première fois dans le spectacle «Aller au-delà» de la Compagnie danse pour tous. Et, j'ai commencé à préférer la danse au théâtre de sorte qu'aujourd'hui, j'ai abandonné le théâtre au profit de la danse que je

pratique exclusivement.

L.C.K. : Danseuse professionnelle depuis cinq ans, quel style pratiquez-vous ?

B.H. : J'ai commencé dans la danse contemporaine, la danse de recherche, puis j'ai fait du hip-hop, de la danse urbaine. Je pratique le hip-hop dans le groupe Flawless Team. Il m'arrive aussi de faire du ndombolo.

L.C.K. : De tous ces styles de danse que vous pratiquez, lequel vous valorise le mieux ?

B.H. : Pour être franche, mon travail et mon talent ont été le plus valorisés dans la danse contemporaine. Quoique je pratique l'Afro street kinois dont je suis l'ambassadrice à ce jour, c'est la danse contemporaine qui m'a révélée dans le milieu de la danse.

L.C.K. : Comment les choses se passent-elles dans l'univers du ndombolo, êtes-vous attachée à un orchestre en particulier ?

B.H. : Jusque-là je collabore juste avec des orchestres suite à des sollicitations de leur part. Il arrive que je reçoive un appel d'un leader qui m'intéresse en personne à l'un de ses projets ou encore par personne interposée. Ou alors, ce sont les chorégraphes attitrés des orchestres qui m'associent à d'autres danseurs triés sur le volet pour un projet précis. J'impose mon cachet. Si les négociations n'aboutissent pas, je décline l'offre.

L.C.K. : Avec quels orchestres avez-vous déjà collaboré ?

B.H. : J'ai pratiquement travaillé avec presque tous les grands du pays, notamment Werrason, Koffi, Fally Ipupa, JB Mpiana, Héritier et Ferre.

L.C.K. : De laquelle de ces stars avez-vous reçu le meilleur traitement ?

B.H. : Le pasteur Moïse Mbiye. J'ai dansé dans la vidéo de «Na tango na ye» et une autre de mariage. Et, je danse à tous ses concerts.

L.C.K. : Il se dit beaucoup de



choses sur les relations entre danseuses et leaders d'orchestres, le confirmez-vous ?

B.H. : Moi je ne suis attachée à aucun orchestre, je ne saurais rien dire à ce sujet. Ils me sollicitent pour un contrat précis et lorsque j'ai presté, je reçois mon cachet ça s'arrête là.

L.C.K. : Quel est le clip qui vous a révélé dans le milieu ndombolo ?

B.H. : «Diemba», le générique de l'album de l'album «7 jours de la semaine» de Werrason. C'est à partir de là que tout est parti, j'ai été remarquée dans le milieu du ndombolo et de la danse professionnelle locale. Après «Diemba», en 2017, j'ai commencé à recevoir des sollicitations de toute part.

L.C.K. : Quel est l'orchestre du milieu ndombolo qui vous a le plus marqué ?

B.H. : C'est Wenge Maison Mère de Werra parce qu'en dehors du gospel, c'est celui qui me traite comme il faut. Par ailleurs, il écoute mes suggestions et prête atten-

tion à mes remarques.

L.C.K. : Si des orchestres du milieu ndombolo vous demandaient d'intégrer leurs rangs, lequel choisiriez-vous ?

B.H. : Aucun ! Je suis indépendante, je tiens à le rester. Je suis à l'aise ainsi, bien dans ma peau. Si j'intégrais un des orchestres, le traitement sera différent de celui d'aujourd'hui.

L.C.K. : Hormis le pasteur Moïse Mbiye, avez-vous déjà collaboré avec un autre musicien dans le registre du gospel ?

B.H. : Le pasteur Mike Kalambay dans «C'est ton jour», la chanson d'anniversaire.

L.C.K. : Quel est votre plus beau souvenir en tant que danseuse ?

B.H. : Le plus grand souvenir c'est mon voyage en Europe, la tournée du spectacle «Dans la peau de l'autre» avec la Compagnie Pepenas.

Propos recueillis par Nioni Masela

SEMAINE DE LA SCIENCE ET DES TECHNOLOGIES

Une neuvième édition réussie à Kinshasa

La neuvième édition de la Semaine de la science et des technologies (SST9) s'est achevée le 22 avril au Musée national du Congo à Kinshasa par une cérémonie haute en couleurs.

Le Pr Raissa Malu, organisatrice de la SST9, a vivement remercié dans son mot de clôture les partenaires parmi lesquels la Fondation Denise-Nyakeru pour la réussite de cette acti-

dans les provinces de la République démocratique du Congo (RDC). Des conférences, des concours et autres échanges instructifs ont eu lieu autour du thème central « Les tech-

ont pris part à cette édition 2022 de la SST.

« La neuvième Semaine de la science et des technologies a été une édition exceptionnelle, à l'instar de celle organisée en

portance des applications des sciences et technologies spatiales dans le développement du pays et de l'Afrique. « *Nous attendons les actions concrètes à mener afin de promouvoir les sciences en RDC et sur le continent* », a-t-il dit, réaffirmant le soutien de la Délégation Wallonie Bruxelles /Kinshasa à la Semaine de la science et des technologies.

Présent également à la cérémonie de clôture, le chargé du programme sciences au bureau de l'Unesco/RDC, Jadot Kasongo, a indiqué que « *L'Unesco accompagne les sciences dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 2030* ».

Notons que l'autre temps fort a été la remise des prix aux établissements vainqueurs de l'Hackaton organisé en marge de cette activité, au cours duquel des élèves ont été appelés à produire des activités numériques. Les établissements scolaires Carmen Saeles et Liziba de Kinshasa ainsi que lycée Kimbila de Goma, dans la province du Nord-Kivu, ont reçu

des prix allant des téléphones portables aux laptop (ordinaires) de marque Okapi.

Parrain de cette rencontre scientifique, Youssouf Mulumbu Ngangu, dans un message projeté sur écran, a encouragé les jeunes, les écoliers, à s'investir dans les sciences et les technologies qui sont des ancrs d'un développement durable pour la RDC. Durant l'événement, il a eu des échanges enrichissants avec les élèves à Kinshasa.

Organisée par Investing in people, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, l'organisation non gouvernementale Elongo Elonga et l'Unesco avec une forte participation des jeunes (environ neuf mille), la neuvième édition de la Semaine de la science et des technologies a donc fermé ses portes le 22 avril à Kinshasa. Place aux préparatifs de la dixième édition qui s'annonce faste.

Martin Engimo



Raissa Malu, remettant un prix à une école ayant participé à l'Hackaton/DR

tivité qui s'est étendue pour la première fois à Brazzaville, de l'autre rive du fleuve Congo, et

nologies spatiales au service du développement durable en Afrique ». Notons-le, neuf pays

2019 ». Représentant le Centre Wallonie Bruxelles à Kinshasa, Brain Tshibanda a souligné l'im-

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

Une plateforme jazzy en gestation

Six ans après la création d'un second festival dédié à sa musique de prédilection, Paul Le Perc envisage la sortie, ce mois de mai, de Jazz connexion, un espace d'expression et de rencontre voulu un cadre de réflexion de tous les artistes de ce genre musical pratiqué professionnellement depuis vingt-cinq ans à Kinshasa.

Avec le single «Mbonge» sur le marché, le groupe Jafroz n'est plus à présenter. Il a réussi la prouesse de s'ériger en référence et être un acteur des avancées du mouvement jazz lancé depuis un quart de siècle. Grâce à la tenacité de Paul Le Perc, un des militants de la première heure, le Jazz s'est frayé une voie dans l'univers musical kinois et se popularise peu à peu. Le percussionniste s'en est réjoui, déclarant au «*Courrier de Kinshasa*» : « *Aujourd'hui, il y a de plus en plus de groupes de jazz* ». Et de poursuivre enthousiaste : « *L'année passée, le mouvement jazz de Kinshasa totalisait vingt-cinq ans depuis son lancement. Nous pensons à présent à comment nous y prendre pour créer un cadre qui puisse rassembler tous ceux qui le pratiquent. Un cadre qui permette d'aller de l'avant, notamment réaliser des disques et participer à des festivals à l'international* ».

Le Jazz connexion qui « sera bientôt présenté » est né du souci de tout formaliser. Paul Le Perc l'a présenté telle « une plateforme, un espace d'expression et de rencontre ». Car, a-t-il soutenu, « *Les choses ont bougé, il y a cinq ans rien de tel n'existait, de nouveaux groupes de jazz sont nés, un engouement réel est observé auprès des jeunes de sorte qu'il est temps de cadrer tout cela pour bien avancer* ».

Pour l'heure, Kinshasa jazz tient sa sixième édition cette année. Le Perc



Le single «Mbonge» réalisé en featuring avec Fally, M-Joe Zuka et Rodriguez Vangama/DR

l'a conçu dans la visée de constituer cet espace qui permette aux Kinois de mieux découvrir le jazz. Et, en vue de la Journée internationale du Jazz, des formations ont été réalisées dans la semaine avec des artistes qui évoluent déjà dans ce genre musical mais pas que. Parmi eux, d'autres ne l'ont jamais pratiqué et l'ont découvert à cette occasion. Dans la série des activités préparées dans le cadre

de cette journée du 30 avril, il y a aussi deux concerts prévus en fin de semaine, les 29 et 30 avril.

L'esprit jazz préservé

« *En tant que jazzman, nous avons créé un festival dédié. Mais il faut reconnaître que le jazz a évolué à travers le temps. Il a commencé en Louisiane, plus précisément à La Nouvelle-Orléans, aux États-Unis,*

il a migré vers le Swing, le Bebop et autres », a souligné Le Perc. Aussi, la programmation de Kinshasa jazz est centrée sur cette musique avec une nuance. « *Un Suédois programmé nous ramènera un jazz à la sauce suédoise, un Brésilien fera la même chose de son côté en présentant un jazz aux influences brésiliennes, pareil pour le Kinois ou le Burundais. Chacun jouera*

le jazz selon sa culture musicale mais le principe qui prend en compte un thème de départ demeure », a-t-il relevé à cet effet.

Il y a donc une démarcation entre Kinshasa jazz et le JazzKiff. Également initiateur de ce dernier événement, Le Perc s'en est défait il y a six ans. Selon sa vision première, il poursuivait la même démarche que son actuelle manifestation centrée sur le jazz. Seulement, « *depuis un temps, il s'est ouvert aux musiques du monde. Toute sorte de musique y est programmée, qu'importe que ce soit du jazz ou non* », a-t-il affirmé. Le JazzKiff continue sa course et il a dit être « sollicité de temps en temps ». Il est vraisemblablement heureux de son choix affirmant : « *Je fais mon chemin avec Kinshasa jazz qui a essentiellement pour base le jazz. Il est certes ouvert aux musiques du monde mais nous préservons l'esprit jazz. Et dans le cas où nous invitons un artiste qui n'est pas de cet univers, nous faisons en sorte de l'associer à s'imprégner de l'esprit jazz* ».

Car, quoique chacun soit libre de s'en approprier quitte à la pratiquer à sa guise, néanmoins « *les mêmes principes demeurent* », a insisté Le Perc. « *Il y a généralement un thème développé, c'est ce que l'on appelle l'improvisation. Le jazz reste donc une musique dont l'improvisation est une composante essentielle* », a-t-il précisé.

Nioni Masela

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE BANGUI

Des œuvres congolaises éligibles à l'appel à films

La troisième édition du Festival international de films africains et afro-descendants de Bangui, « Bangui fait son cinéma », se tiendra du 19 au 26 novembre prochain, en Centrafrique. Prélude à l'événement, un appel à films a été lancé au profit des cinéastes africains, dont ceux du Congo.

L'an dernier, le long métrage du réalisateur congolais Richi Mbebele faisait partie des trente-et-un films en compétition officielle lors de la deuxième édition du festival « Bangui fait son cinéma ». Malheureusement, il n'avait pas été primé. Cette année, il est donc à espérer une hausse de ce quota voire des distinctions, susceptibles de contribuer à la valorisation du talent, de la créativité et du dynamisme des cinéastes locaux.

Pour ce qui est des candidatures, la démarche demeure la même. En effet, comme lors de la précédente édition, un appel à films est lancé et celui-ci court jusqu'au 30 juillet. Selon les organisateurs, les films à soumettre doivent, entre autres, être des longs métrages de fiction et documentaire, avec une durée supérieure ou égale à 60 mn ou des courts et moyens métrages de fiction et documentaire allant de 1 à 59 mn ; avoir été tournés en 35 mm ou en numérique.

« Le Festival ne demande pas

de frais d'inscription. Tous les films doivent être soumis en DVD (PAL ou NTSC). Tous les films dont la langue parlée n'est pas le français doivent être proposés doublés en français ou avec des sous-titres en



français. Merci de lire et de remplir le formulaire d'inscription avant de le retourner avec le DVD, clé USB du film ou un lien de visionnage. Les films retenus devront être pré-

sentés à Bangui en version originale sous-titrée et/ou doublée en français. Ce sous-titrage est à la charge des participants », poursuit le communiqué. Tous les détails sont disponibles sur le site de l'événement.

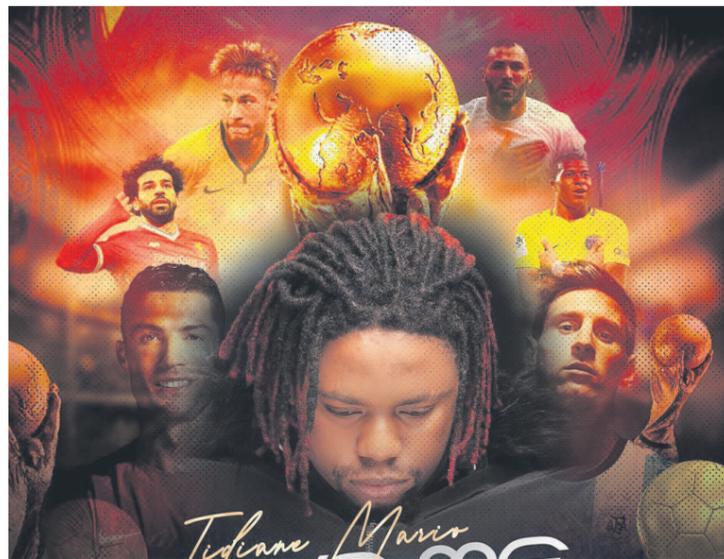
Initié en 2020 par Sylviane Gboulou, déléguée générale dudit événement, le festival « Bangui fait son cinéma » est le premier du genre en Centrafrique. Ce rendez-vous du septième art africain et afro-descendant se veut une rencontre au cours de laquelle plusieurs cinéastes se côtoient en toute convivialité pour la présentation des meilleures productions du moment, avec projections, échanges et compétitions dans quelques catégories dédiées. Une opportunité pour les cinéastes africains et de la diaspora de partager des expériences mutuelles et de nouer des collaborations pour l'avenir de l'industrie du film et son rayonnement, tant sur le continent que dans le reste monde.

Merveille Atipo

MUSIQUE

Tidiane Mario lance "Give me freedom"

Auteur de plusieurs titres dont le plus connu demeure "Pagaille" acte 1, Tidiane Mario vient de lancer un single intitulé "Give me freedom", disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légales.



"Give me freedom" est mis sur le marché par l'artiste Tidiane Mario après son single à succès, "Pagaille", sorti en avril en version disc-compact et sur toutes les plateformes de téléchargement légales.

Si le titre "Pagaille" est lancé par l'artiste pour interpeller et attirer l'attention des mélomanes, des mécènes et surtout de la jeunesse, "Give me freedom" ou "Coupe du monde" est écrit pour mieux exprimer sa musique et pour mieux conscientiser la jeunesse. "Coupe du monde" est donc une métaphore que Tidiane Mario a utilisée ou mise en place car sa nouvelle vision est de toucher un nouveau public partout dans le monde, d'où ce titre.

Enregistré au studio Fuego et réalisé par Smith Wiz, "Give me freedom" a une particularité au niveau du tempo. De même que le style du son n'a rien à avoir avec l'afro pagaille qui est le style d'origine de l'artiste. Cette chanson est sortie avec un clip promotionnel réalisé par ACH b. De nationalité congolaise, Tidiane Mario, de son vrai nom Tidiane Matsouma, est membre du groupe A6 les boss du game. Il est auteur de plusieurs titres et clips, à l'instar de "Nana" qui l'a boosté et du concept "Pagaille" qui tonifie les mélomanes.

Bruno Okokana

AVIS DE RECRUTEMENT

CDIRECT TELEVISION

Recrute à Brazzaville au Congo

- 01 Réalisateur apprenant
- 02 Cadres professionnels
- 01 Chargé de production
- 01 Chef électro
- 01 Électro
- 01 Ingénieur du son
- 01 Assistant son
- 02 Maquilleuse de profil professionnel
- 02 Monteurs professionnels
- 01 DJ (Diskey jokey)

Début de contrat

Dernier délai de remise de dossier

15 JUILLET 2022

15 JUIN 2022

Envoyez votre CV + Lettre de motivation par mail à: contact@cdirect.tv ou à l'adresse suivante: Agence CDIRECT Brazzaville sis 15 avenue de l'amitié, enceinte Olympic Palace, Centre ville - Brazzaville, Congo

EN AFRIQUE

EN FRANCE

EN EUROPE

TOURISME ET LOISIRS

Le Pnud veut signer un plan d'action avec le Congo

L'annonce a été faite par le représentant au Congo du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, le 28 avril à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga.

Les deux personnalités ont échangé sur les questions d'intérêt commun, notamment sur les priorités du secteur qui donneraient une vision du pays en matière de tourisme et sur la problématique du financement de ces activités.

« Je suis venu voir madame la ministre du Tourisme et des Loisirs qui dirige un département qui est en partenariat avec le Pnud depuis quelques années, pour discuter des activités conjointes, plus précisément du travail que nous avons défini avec des priorités du ministère dans le contexte de ses attributions », a déclaré Maleye Diop.

Parlant de ces priorités et de ce qui a été retenu, le



Destinée Hermella Doukaga s'entretenant avec Maleye Diop

diplomate du système des Nations unies a fait savoir que sur le terrain, la straté-

gie c'est la vision. « Une fois un plan d'action. Comme qu'on est d'accord sur la je l'ai dit, le Congo a un stratégie, on va décliner potentiel écotouristique

très important », a-t-il réaffirmé, indiquant qu'il va falloir s'inspirer de certaines bonnes pratiques des autres pays. Maleye Diop a promis d'accompagner cet effort de coopération sud-sud, pour savoir ce qui se fait dans d'autres pays et comment le faire au bénéfice du Congo. En ce qui concerne la programmation du plan de travail de la période 2022-2023, les allocations financières et budgétaires du Pnud doivent être complétées par des allocations de l'Etat pour être harmonisées et prendre en compte le processus au niveau national. En définitive, dans tout ce qui se fera dans le plan, il y a une partie nationale est attendue.

Guillaume Ondze



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, Pierre Batsala (à Paris, en France), Jacqueline Bavoukila, Gabriel Diawa, Mâ Ngala, Romaine Leba, Simplicie Mbalou, les enfants Nganga Armand (Me Loubassa), Ginette Nganga, Kevin Nganga et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, oncle et père André Batsala (Mâ Bath), se présente comme suit :

Lundi 2 mai 2022 :

-9h00 : levée de corps à la morgue de Talangaï;

-10h00 : recueillement sur place;

-12h00 : départ pour le cimetière Loukanga;

-15h00 : retour et fin de la cérémonie.

FESTIVAL DU LIVRE AFRICAIN

«L'Affaire Congo», roman coup de cœur au Pavillon africain

Entre autres ouvrages exposés au Pavillon africain, zoom sur le roman du Congolais Lomomba Emongo, paru aux Editions Présence Africaine.

Avec une verve qui ne fléchit pas, l'auteur nous raconte cette odyssée peu banale. Déjà, pour ses personnages dans le roman, il étonne par ses choix. Celui à qui il attribue le nom de Congo est une chèvre : le personnage central et muet de ce roman mené tambour battant

avec humour.

Les autorités l'envoient, avec tout le bétail du village, dans la capitale pour y être vaccinée. Son propriétaire, l'ancien combattant Moyen-Orient ou 40-45 entreprend de la récupérer, aidé par son fils. Que peut le malheureux Moyen-Orient, vieux et perclus de rhumatismes contre l'État congolais ?

A travers « L'Affaire Congo », se déroule sous les yeux du lecteur une fresque truculente des réalités du terroir congolais, campée dans l'une des plus sombres époques de la République démocratique du Congo. Ses personnages hauts en couleurs ne cèdent en rien aux contrastes saisissants qu'il dévoile, entre la réalité locale et le projet de société de l'État moderne.

Pour dire le moins de la confrontation du vécu quotidien ancré dans la sagesse ancestrale avec certaines exigences de la modernité venue d'ailleurs. Sans doute ne s'agit-il, sur fond de tiraillement de l'être congolais, que d'un roman de la terre rythmé par des traditions immémoriales, des joies de vivre toutes simples, la pratique des valeurs d'hospitalité, de solidarité...

Marie Alfred Ngoma

LOMOMBA EMONGO

L'AFFAIRE
CONGO

ROMAN



PRÉSENCE AFRICAINE

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT STATISTICIEN ECONOMISTE ET ANALYSTE PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Président de la CNTR le Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques a pour principales missions de :

- Assurer la collecte, le suivi et l'analyse des activités de gestion des finances ;
- Coordonner les opérations statistiques de la CNTR (enquêtes, ciblage, rectification...)
- Collaborer avec l'équipe et les partenaires de la CNTR ;
- Veiller à la conformité des normes dans la gestion des finances publiques conformément aux lois et textes en vigueur ;
- Appuyer le bureau exécutif dans les travaux préparatoires d'évaluation ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations qui en découlent ;
- Analyser les données disponibles des systèmes de collecte et d'exploitation.

Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC+5 en Economie, Statistiques et économétrie ;
- Avoir expérience en gestion et Audit ;
- Être capable de travailler en équipe ;

- Respecter la confidentialité en tout moment ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des aptitudes en communication ;
- Maîtriser la langue anglaise serait un atout ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Avoir la connaissance des textes et lois sur la gestion des finances publiques en vigueur.
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Diplômes, attestations de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Un contrat à durée déterminée ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidature au poste de Consultant Statisticien Economiste et Analyste Principal des Finances Publiques » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR- JURISTE- GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste d'Administrateur-Juriste-Gestionnaire des Ressources Humaines qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Vice-Président de la CNTR a pour principales missions de :

- Gérer les ressources humaines de la CNTR ;
- Evaluer les besoins en personnel ;
- Définir les besoins en recrutement ;
- Rédiger le rapport périodique sur la gestion des ressources humaines ;
- Assurer la gestion, la planification, et la coordination des tâches administratives de la CNTR.
- Rédiger les pièces administratives.

Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC +4/5 en Gestion, Administration ou en Droit.
- Être âgé de 25 à 40 ans
- Avoir des aptitudes en communication interne et en management ;
- Être capable de travailler en équipe ;

- Respecter la confidentialité ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Lettre de motivation ;
- Diplôme, attestation de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Contrat à durée indéterminée avec une période d'essai de trois (3) mois renouvelable une fois ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidature au poste d'Administrateur Juriste-Gestionnaire des Ressources Humaines » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CHEF(FE) DE SECRETARIAT

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Chef(fe) qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Président de la CNTR le Chef(fe) de Secrétariat a pour principales missions de :

- Réceptionner, enregistrer, émettre et classer les courriers ;
- Tenir les registres des courriers ;
- Assumer toutes autres tâches demandées par l'administration ;
- Saisir et reprographier tout document à la demande de la hiérarchie.

Profil recherché et expériences

- Diplôme (BAC +3 en secrétariat de direction ou autres diplômes équivalents ;
- Être âgé (e) de 25 à 40 ans ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Respecter la confidentialité en tout moment ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et des

- NTIC (Word, Excel, Power Point, Internet)
- Avoir des aptitudes en communication ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Maîtriser le Français ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Une lettre de motivation ;
- Diplômes, attestations de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Contrat à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois.
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidature au poste de Chef(fe) de Secrétariat » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE CAISSIER (E).

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Secrétaire Caissier(e) qui sera basé(e) au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de Service Administratif et Ressources Humaines de la CNTR, le /la secrétaire caissier(e) devra tenir avec compétence les tâches suivantes.

- Saisir et enregistrer les documents administratifs ;
- Réceptionner, enregistrer, émettre et classer les courriers ;
- Réceptionner et vérifier la conformité des factures, les enregistrer et les soumettre à la comptabilité.
- Tenir le registre des courriers ;
- Saisir les journaux de caisse sur Excel.

Profil recherché et expériences

- Bac +2 en secrétariat de direction ou équivalent ;
- Être âgé de 25 à 35 ans ;

- Expérience de deux (2) ans dans le domaine comptable et /ou la gestion financière ;
- Avoir travaillé dans un projet ou une ONG ;
- Maîtriser les outils bureautiques et informatiques : excel, word, outlook, Internet.
- Maîtriser l'anglais serait un plus.

Dossier à fournir

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Copies des diplômes et des attestations des employeurs précédents ;
- Contacts de trois personnes de référence.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail suivante : cntr.congo@gmail.com avec objet « Candidature au poste de secrétaire caissier(e) »
- ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE MOYENS GENERAUX ET LOGISTIQUE (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Rapporteur-Trésorier de la CNTR le Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique a pour principales missions de :

- Superviser la gestion des stocks de produits et de consommables ;
- Superviser la gestion des équipements et du matériel roulant ;
- Préparer la logistique, des réunions, des ateliers et des conférences ;
- Gérer les sources d'énergie, des équipements et des bâtiments ;
- Exécuter toutes tâches connexes confiées par la hiérarchie.

Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC+3/4 en Logistique et Transport ;
- Être âgé de 25 à 40 ans ;
- Avoir expérience en gestion logistique de parc automobile ou de bâtiments ;
- Être capable de travailler en équipe ;

- Respecter la confidentialité en tout moment ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique des aptitudes en communication ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Diplôme, attestation de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Un contrat de travail à durée indéterminée assorti d'une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidatures au poste de Gestionnaire Moyens Généraux et Logistique » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE COMPTABLE PUBLIC (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Comptable Public qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Président, le Comptable Public a pour principales missions de :

- Assurer la gestion financière et comptable de la CNTR ;
- Veiller à l'élaboration et à l'exécution du budget ;
- Analyser la balance comptable ;
- Valider les déclarations sociales et fiscales périodiques ;
- Elaborer le guide de clôture des comptes groupe.

Profil recherché et expériences

- Diplôme Supérieur (BAC +4/5) de Comptabilité, de Finance ou d'Audit comptable.
- Être capable de gérer une équipe ;
- Maîtriser la comptabilité et les finances publiques ;
- Maîtriser les procédures comptables et budgétaires des Partenaires au développement ;

- Maîtriser les règles des marchés publics ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Lettre de motivation
- Diplôme, attestation de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Un contrat à durée indéterminée assorti d'une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet « Candidature au poste de Comptable Public » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

HUMEUR

De la nudité dans des clips, parlons-en !

Si la perversion est l'écart social et regrettable entre le comportement souhaité et celui rejeté par nos bonnes mœurs, la pratique musicale d'aujourd'hui telle que les extraits publicitaires sont réalisés à travers des masses médias laisse à désirer. Ces clips, de plus en plus obscènes et indigestes aux yeux de nombreux amoureux de la bonne musique, deviennent une réelle dépravation des mœurs qui ne dit pas son nom.

Pour parler comme des musicologues et des amoureux de la musique saine, le clip musical est une réalisation multimédia principalement audio-visuelle et communément courte. Il joue le rôle d'un support de musique ou d'une chanson. Sa principale importance sociale est de mettre en évidence la plus belle chanson de l'artiste pour la faire découvrir au grand public et accroître sa vente. Mais hélas, on assiste maintenant à une perte de prérequis de la déontologie musicale. Au lieu d'éduquer, le clip embaume « l'environnement social » par ses insanités.

Le meilleur clip musical serait-il synonyme d'une nudité des danseurs et danseuses ? Et la partie du corps presque nue exposée n'a-t-elle pas de conséquences dans l'émergence des comportements inciviques tant décriés ? En réponse à ces deux questions, l'on peut, entre autres, dire que les clips tels que présentés aujourd'hui sont, d'une part, une désacralisation de l'intimité, et, d'autre part, une ouverture de la voie aux insanités sociales dont l'émergence de la prostitution. Le clip aujourd'hui est une perte de sa valeur originelle contrairement à ce qu'il était dès son avènement vers 1894 aux Etats-Unis d'Amérique.

Il est gênant voire même malsain de regarder les clips aujourd'hui en famille. La gestuelle laisse à désirer, l'accoutrement faisant « transpirer » de l'impudicité avec des séquences obscènes, indigestes et très impropres à la vue. Il est regrettable de constater que les producteurs de ces clips pensent qu'ils participent à une bonne éducation alors que c'est une porte ouverte à la salissure sociale. Pire, par mimétisme, des jeunes, filles et garçons, ont tendance à copier de façon brute tout ce qu'ils voient dans un clip musical.

Un père de famille, au milieu de ses enfants, sera pris de honte à la vue de certains clips. Ce phénomène devient une épine dans le pied des structures nationales en charge de la moralisation sociale. Car enfant, jeune et vieux, l'on a tendance à assimiler le mal faire à une bienséance. Véritable quiproquo. Cessons avec ces clips qui sont une gestuelle hyper-sexualisée, très dangereux pour ces jeunes auxquels nous voulons inculquer une bonne éducation. Suivez mon regard !

Faustin Akono

MEDIAS

Les journalistes édifés sur les «Fake news»

Le Club économique de la presse, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis au Congo, a organisé le 29 avril à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, une session de formation à l'endroit des journalistes de la ville sur le thème : « Fake news : Comment les éviter ».

Placée sous le patronage de Eugene S. Young, ambassadeur des Etats-Unis en République du Congo, la rencontre a connu la présence de la directrice interdépartementale de la Télévision nationale congolaise Pointe-Noire/Kouilou, Irma Nadège Ikama. Elle a eu comme objectif d'échanger et de mettre à disposition des outils, en vue de lutter contre les fakes news, phénomène qui consiste à divulguer des fausses informations. En plus du principal thème, les participants ont suivi des sous-thèmes développés par différents orateurs membres dudit club. Ceux-ci ont porté sur : « L'attitude d'un journaliste face aux Fakes News : Comment éviter le piège » par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de l'hebdomadaire la Semaine africaine ; « L'expérience d'un correspondant de presse travaillant pour des médias étrangers » par Loïcia Martial, correspondant RFI et AFP au Congo ; « Le web TV face aux Fakes news » par Ornella Kouanga, directrice de la télévision en ligne, Ponton Light. La modération été assurée par Guy-Gervais Kitina, rédacteur en chef du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

Bien que n'étant pas nouveaux, les fakes news (fausses informations) ont pris de l'ampleur dans le monde avec l'internet et surtout les réseaux sociaux. Et comme l'a souligné Eugene S. Young, « Les Fakes news représentent un défi pour la jeunesse car ils manipulent la vérité et font passer le faux pour le vrai. Ensemble nous devons trouver des solutions pour combattre ce phénomène mondial. Cet atelier permettra de trouver les méthodes adaptées pour le contexte de la République du Congo, en vue de combattre ce phénomène responsable des dégâts dans toutes les sociétés du monde ».

Et pour combattre les fakes news, la presse qui a pour vocation d'informer a un grand rôle à jouer à travers les recherches, en s'appuyant sur des véritables sources d'information. Eugene S. Young a signifié qu'en plus de la langue anglaise, les Fakes news existent dans toutes les langues du monde. Aussi a-t-il rappelé que les médias ont toujours un pouvoir réel dans la société, ceci est d'autant plus vrai à l'ère du numérique. « Nous voyons au quotidien comment les médias façonnent les pensées des gens dans tous les domaines de la vie. A l'ère du numérique, une question se pose, à savoir qui est réellement journaliste ? Malheureusement, il est très difficile de répondre à cette question car les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont révolutionné la circulation de l'information. Un simple téléphone connecté à l'internet suffit pour informer des millions de personnes. Communiquer les opinions à travers l'internet n'est pas une mauvaise chose dans le cadre de la démocratie et de la liberté d'expression. Cependant le revers de la médaille est que certaines personnes utilisent cette avancée technologique en vue de manipuler, tromper et influencer les opinions », a-t-il expliqué. Dans son exposé axé sur l'attitude d'un journaliste face aux fakes news, Albert Mianzoukouta a donné quelques outils pour éviter ses pièges. Ainsi, pour s'en protéger et s'en prémunir il a conseillé notamment : le respect des règles journalistiques, la multiplication des sources et la vérification de l'information, en vue de s'assurer de sa véracité. « Le fake news vit, parce que nous le faisons vivre. Il faut donner la bonne information. La parade contre ce phénomène réside d'abord en nous même. Il faut vérifier la fiabilité de la source, rechercher son

rapport avec la vérité et voir si elle peut être diffusée », a-t-il insisté.

Par ailleurs, il a souligné qu'aujourd'hui grâce aux NTIC, le journaliste se voit quelque part déposséder de sa fonction régaliennne d'annonceur ou de commentateur d'information, parce que de nos jours n'importe qui ayant les moyens technologiques peut diffuser une information à grande échelle à travers différents supports.

Pour sa part, la directrice de la chaîne « Ponton Light » a partagé les astuces utilisées par ce web TV pour faire face aux fakes news. Elle a insisté sur le fait qu'il est toujours nécessaire de vérifier toute information avant sa diffusion. « Aujourd'hui avec l'évolution de la technologie, les journalistes doivent être très attentifs aux sources pour un bon traitement de l'information. Pour notre part, nous veillons toujours à ne pas publier des Fakes News sur notre chaîne », a-t-elle indiqué.

Partageant son expérience de correspondant de presse, Loïcia Martial a évoqué les difficultés et les contraintes du métier ; puis quelques attitudes qui doivent caractériser un correspondant de presse notamment : la rigueur dans le traitement de l'information, un bon carnet d'adresse, la probité morale, l'humilité, le courage, la maîtrise des sujets à traiter et la prudence. Il a expliqué : « qu'un correspondant de presse est à la fois l'œil et l'oreille du média qu'il représente et qui a sa rédaction à l'étranger ».

Notons que cette session constitue la première activité du Club économique de la presse depuis sa création en octobre 2021. Ledit club est un espace d'échange et de partage sur les questions d'actualité économique.

Lucie Prisca Condhét N'Zinga et Séverin Ibara



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL AUDITEUR INTERNE (H/F)

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste d'un Consultant Individuel Auditeur Interne qui sera basé au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Sous l'autorité du Président de la CNTR le Consultant Individuel Auditeur Interne a pour principales missions de :

- Veiller à la conformité des normes dans la gestion des finances publiques ;
- S'assurer du bon fonctionnement juridique, administrative, financières et techniques de la CNTR ;
- Déceler les faiblesses dans l'organisation et le fonctionnement des différentes entités publiques ;
- Apporter des propositions idoines pour la mise en œuvre d'une bonne gouvernance des finances publiques ;

Profil recherché et expériences

- Diplôme BAC+5 en Comptabilité, Gestion et Audit ;
- Avoir expérience en gestion et Audit ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Respecter la confidentialité en tout moment ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil

informatique et des aptitudes en communication :

- Maîtriser la langue anglaise serait un atout ;
- Savoir prendre des initiatives ;
- Avoir la connaissance des textes et lois sur la gestion des finances publiques en vigueur.
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience à un poste similaire.

Dossiers à fournir

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé
- Diplômes, attestations de fin de formation
- Attestation de service fait relatif aux missions déjà réalisées.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

- Un contrat à durée déterminée ;
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail : cntr.congo@gmail.com avec objet : « Candidatures au poste de Consultant Individuel Auditeur Interne » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila, Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE CAISSIER (E).

La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR), informe la population du recrutement pour le poste de Secrétaire Caissier(e) qui sera basé(e) au siège de l'Institution à Brazzaville.

Description du poste

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de Service Administratif et Ressources Humaines de la CNTR, le/la secrétaire caissier(e) devra tenir avec compétence les tâches suivantes.

- Saisir et enregistrer les documents administratifs ;
- Réceptionner, enregistrer, émettre et classer les courriers ;
- Réceptionner et vérifier la conformité des factures, les enregistrer et les soumettre à la comptabilité.
- Tenir le registre des courriers ;
- Saisir les journaux de caisse sur Excel.

Profil recherché et expériences

- Bac+2 en secrétariat de direction ou équivalent ;
- Être âgé de 25 à 35 ans ;
- Expérience de deux (2) ans dans le domaine comptable et/ou la gestion financière ;
- Avoir travaillé dans un projet ou une ONG

- ;
- Maitriser les outils bureautiques et informatiques : excel, word, outlook, Internet.
- Maîtriser l'anglais serait un plus.

Dossier à fournir

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Copies des diplômes et des attestations des employeurs précédents ;
- Contacts de trois personnes de référence.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail suivante : cntr.congo@gmail.com avec objet « Candidature au poste de secrétaire caissier(e) » ou à déposer au Cabinet du Président de la CNTR situé à l'Immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers à M'pila / Brazzaville au plus tard le 10 Mai 2022 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 26 AVR. 2022

Le Président
Joseph MANA FOUAFOUA
C.N.T.R.

COOPÉRATION

Le Congo et le OIT échangent sur des dossiers d'intérêt commun

En séjour de travail à Brazzaville, la directrice du Bureau pays de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour la République démocratique du Congo, l'Angola, le Congo, le Gabon et le Tchad, Ntéba Soumano, a échangé le 28 avril avec le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, sur les différents dossiers d'intérêt commun.

La République du Congo a besoin de l'accord du Bureau international du travail (BIT) pour soutenir la planification de l'élaboration du programme pays pour le travail décent; la révision du code du travail; l'élaboration de la politique nationale de prévention des risques professionnels ainsi que l'appui à l'inspection du travail. Des sujets qui ont dominé les échanges entre le ministre Firmin Ayessa et son hôte. « Nous avons échangé sur la coopération entre son département ministériel et le BIT et nous avons eu une excellente conclusion sur les points que nous allons aborder cette année. Des recommandations ont été faites, elles nous permettront de redynamiser cette coopération et surtout d'aborder les questions liées au code du travail, à l'appui à l'administration du travail et les éléments qui peuvent nous permettre d'avoir une stratégie pour la santé-sécurité sur le lieu du travail. Ce sont des questions qui étaient d'importance pour le ministre. Je



Les deux parties pendant la séance de travail. DR

pense que nous sommes bien partis », a expliqué Ntéba Soumano à la presse.

Le Congo a approuvé récemment plusieurs conventions de l'OIT relatives au travail décent. Pour la directrice du BIT pays, cela a été une priorité et l'un des points identifiés par les parties prenantes. « Pour l'application des conventions internationales, il faut avoir des inspecteurs du travail sur le terrain. Il faut qu'ils soient bien outillés et bien accompagnés. Là, le ministre d'Etat avait déjà identifié ce pro-

blème et le BIT apportera un appui. Nous avons déjà un plan d'actions qui va démarrer le mois prochain par rapport à cela », a-t-il poursuivi.

Dans le cadre de révision du code du travail, le Congo a élaboré un avant-projet qui comporte plusieurs améliorations ainsi que de nombreuses innovations du dispositif légal en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale. Ntéba Soumano a reconnu que l'ancien code comportait quelques faiblesses. « Vous savez, le monde du travail est un

monde mourant. Même après la pandémie de covid-19, il y a beaucoup de choses qui doivent être revues et le gouvernement avait déjà anticipé. Il y a beaucoup de travail qui a été mené sous le leadership du ministre d'Etat, et il a voulu quand même que le BIT jette un œil pour pouvoir permettre de recueillir des recommandations. C'était l'une de ses priorités l'année dernière, donc nous allons avancer très rapidement sur ce dossier également », a conclu la directrice du BIT pays.

A ce jour, le Congo ne dispose pas de politique de prévention des risques professionnels, alors que les défis dans le domaine de la sécurité et la santé au travail se font plus nombreux. De même, les problèmes à résoudre plus pressants. La ratification très prochaine d'une trentaine de nouvelles conventions internationales du travail, parmi lesquelles de nombreux instruments concernant la sécurité et la santé au travail, appelle une attention particulière sur l'élaboration et la mise en place d'une politique nationale de prévention des risques professionnels pour le pays, souligne la partie congolaise. Concernant l'appui à l'inspection du travail, le Congo attend du BIT le renforcement des capacités institutionnelles des inspections du travail y compris la direction générale du travail ; la mise en place d'un guide méthodologique de l'inspection du travail et le renforcement des capacités des inspecteurs du travail dans les différents domaines de leurs interventions.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Cris d'alerte

Alors même que l'homme moderne a entre les mains les moyens nécessaires pour régler pacifiquement les nombreux problèmes auxquels il se trouve confronté, tout indique malheureusement qu'il n'en a pas conscience et que, de ce fait, il se prépare un avenir pour le moins dramatique. En témoignent notamment les deux cris d'alerte que viennent de lancer des institutions dont le sérieux ne saurait être mis en doute et que l'on peut ainsi résumer.

° Le premier, émis mardi dernier à New-York par l'Organisation des Nations unies, indique que l'aggravation des catastrophes naturelles bondira de 40 % d'ici à l'an 2030 en raison du dérèglement climatique qui ne cesse de s'aggraver. Les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur extrême et

autres dérives générées par la suractivité humaine vont, en effet, se multiplier sur toute la surface du globe et provoqueront des drames sans précédent que les pays dits « émergents » paieront, certes, au prix fort mais qui frapperont l'ensemble de la planète sur laquelle nous vivons. De 100 en 1970, les catastrophes naturelles dont il est ici question dépasseront, selon les experts de l'ONU, le chiffre à tous égards effrayant de 600 par an dès 2030, avec des dégâts humains dont les conséquences sont imprévisibles.

° Le second cri d'alerte enregistré la semaine dernière a été lancé depuis Stockholm, capitale de la Suède, par l'un des « Think tanks » les plus respectés de la planète, à savoir l'Institut international de recherches sur la paix dans son rapport annuel. Il

concerne les dépenses militaires mondiales qui dépassent aujourd'hui le chiffre à tous égards aberrant de 2 000 milliards de dollars ; avec en tête de liste les Etats-Unis (800 milliards), la Chine (293,4 milliards), l'Inde (65, 9 milliards), le Royaume Uni (68, 3 milliards), la Russie (65, 9 milliard), la France (56,6 milliards), etc, etc... Une hausse vertigineuse de ces dépenses qui résulte de deux mouvements : d'abord l'aggravation des tensions régionales en Europe, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie et dans la zone Pacifique, en Afrique ; ensuite une course démentielle vers les nouvelles technologies destructrices qui ne cesse de s'accélérer.

De ce qui précède ressort la constatation, accablante à tous égards, que l'homme moderne est en voie de s'autodétruire

alors même que les progrès scientifiques réalisés depuis un siècle lui ont donné tous les moyens nécessaires pour accélérer sa longue marche vers le progrès. Correction à apporter à ce terrible constat : ce n'est pas, en vérité, l'homme moderne qui est coupable de ces dérives mais les dirigeants, les gouvernants des grandes puissances de ce temps et les institutions internationales qui s'avèrent incapables de faire entendre efficacement la voix de la raison.

Pour dire la vérité de façon encore plus directe : si la communauté mondiale ne se mobilise pas dans son ensemble au cours des mois et des années à venir pour lutter contre ces dérives, l'humanité se détruira purement et simplement.

Jean-Paul Pigasse